



LIGUE DU SOUVENIR
ANDENNE (VILLE MARTYRE)

Local :
CAFÉ UNIVERSEL
Rue du Commerce, Andenne
C Ch. P. 111880

COMITÉ DU
MONUMENT CAMUS

Sous le patronage de M. F. BOVESSE
Gouverneur de la Province de Namur

Andenne, le 2 mai 1929

Monsieur le Président du Collège Eschevinal
d'Andenne.

Monsieur le Président,

Le Comité du monument au Docteur J. Camus
a l'honneur de porter à votre connaissance qu'il a choisi
définitivement l'emplacement où s'élèvera ce monument.

Il sera érigé au milieu du parterre de fleurs qui se
trouve à droite de l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville.

Il se permet de vous demander de bien vouloir
donner des instructions pour que les légitimes qui se
trouveront derrière le monument ne soient plus touchés
avant qu'ils n'aient atteint la hauteur des fenêtres.

Il vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de son profond respect.

Pour le Comité:

Le Secrétaire,
J. L. L.

Le Président,
M. De Bois-Milech